



La ville de Bagnères-de-Bigorre recrute :

Un agent de police municipale H/F

Ville patrimoniale, Bagnères-de-Bigorre composée de 8000 habitants, est surclassée en commune de 20 000 à 40 000 habitants du fait de son activité thermale et touristique. Sous-Préfecture des Hautes-Pyrénées, elle accueille sur son territoire la station de ski du Grand-Tourmalet - Pic du Midi.

Missions :

Sous l'autorité du Maire et du Chef de service, l'agent exécute des missions de police administrative et judiciaire relevant de sa compétence en matière de prévention et de surveillance, du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques. Il assure une relation de proximité avec la population en agissant directement sur le terrain.

L'agent est plus particulièrement chargé de :

- Assurer une relation de proximité avec la population, grâce notamment à des patrouilles pédestres, à VTT ou en véhicule,
- Faire respecter les arrêtés de police du Maire, constater et relever les infractions, assurer la police de la circulation et du stationnement, rédiger des écrits professionnels
- Veiller au bon déroulement et à la sécurité des manifestations publiques, des événements locaux culturels ou sportifs
- Participer au bon fonctionnement du marché hebdomadaire
- Gérer les divagations d'animaux pouvant aboutir à la capture et à la mise à disposition de la SPA,
- Procéder aux opérations funéraires (astreintes)
- Assurer de bonnes relations avec la Gendarmerie dans le cadre de la convention de coordination

Le service de police municipale se compose de six personnes : 4 agents de police municipale (dont le poste à pourvoir), 1 ASVP, le responsable.

Profil :

Le(la) candidat(e) devra justifier d'une bonne connaissance du cadre d'intervention des policiers municipaux (police administrative, code de la route, notamment) et des pouvoirs de police du Maire.

Disposant de qualités relationnelles, le candidat devra se montrer apte à la médiation et à la gestion de conflits, au travail en équipe.

La maîtrise de l'outil informatique est nécessaire et une bonne condition physique sont requises.

Formation préalable à l'armement (catégorie D) souhaitée.

Le permis B est indispensable.

Disponibilité sur les WE et les jours fériés (travail par rotation).

Conditions de recrutement:

- Poste à pourvoir dès que possible
- Modalités de travail : travail à temps complet selon un rythme annualisé incluant notamment l'affectation sur la station de sports d'hiver pendant la période hivernale
- rémunération statutaire + indemnité spéciale de police + prime annuelle
- recrutement statutaire : lauréats du concours de gardien de police municipale, recrutement par voie de mutation ou de détachement, recrutement au titre de l'art. L. 4139-2 du code de la défense

***Merci d'envoyer votre candidature (CV + lettre de motivation) immédiatement
à Monsieur le Maire,***

soit par courrier : Hôtel de Ville, BP 156, 65201 Bagnères de Bigorre,

soit par mail : recrutement@haute-bigorre.fr